

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira à **Salle du Conseil**, le **18 décembre 2025**, à **18H30**.

Affiché le 15/12/2025

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- 01 - Approbation du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2025
- 02 - Délibération rectificative d'erreur matérielle dans les délibérations n°MA_DEL_2025_067, 068, 069 du 29/09/2025
- 03 - Organisation et gestion de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)
- 04 - Engagement et mandatement des dépenses en section d'investissement avant le vote du budget primitif 2026
- 05 - Conventions pluriannuelles de pâturage
- 06 - Convention de servitude Enedis
- 07 - Autorisation de signature d'un avenant de transfert de la convention d'occupation du domaine public du site de télécommunications sis D941b 63230 Saint-Ours-les-Roches

- 08 - Création d'un emploi dans le cadre d'un avancement de grade
- 09 - Mise à jour du tableau des effectifs
- 10 - Participation à la protection sociale complémentaire au titre du risque "santé"
- 11 - Service commun d'instruction des autorisations du droit des sols (ADS) : modification de la convention
- 12 - Délibération service commun RLV informatique
- 13 - Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) en date du 7 octobre 2025
- 14 - Vœu de la commune sur la conclusion et la signature du nouveau bail entre la section des Fontêtes et la SARL du Volcan de Lemptegy

15 - Vœu pour la défense des Missions Locales et de l'accompagnement des jeunes dans le cadre du Projet de loi de finances 2026

Le Maire, M. Stéphane PONCÉ

